

CODE OF CONDUCT

Approuvé et mis en vigueur par la direction de SWISSAID le 24.2.2021

Table des matières

1.	Introduction	3
2.	Culture organisationnelle, confidentialité et loyauté	3
3.	Comportement culturellement sensible	3
4.	Discrimination et intimidation	4
5.	Protection contre l'exploitation et les abus sexuels et le harcèlement sexuel (PSEAH)	4
6.	Protection de l'enfance	4
7.	Conflits d'intérêts	4
8.	Fraude et corruption	5
9.	Obligation de déclaration	5
10.	Confirmation	6

1. Introduction

Le présent Code of Conduct se fonde sur la déclaration de mission, les valeurs fondamentales et les principes éthiques de SWISSAID, ainsi que sur sa politique en matière de ressources humaines, sa politique en matière d'emploi, sa politique de protection de l'enfance et son règlement du personnel. Il est obligatoire pour tous les collaborateurs de SWISSAID en Suisse et des bureaux de coordination (y compris les stagiaires, les membres du Conseil de fondation, les comités consultatifs locaux, les autres comités et les consultants) qui ont un lien contractuel avec SWISSAID, ci-après dénommés collaborateurs.

Dans le contexte interculturel dans lequel opère SWISSAID, le comportement des collaborateurs est particulièrement exposé. Au-delà des conséquences immédiates, un comportement contraire à l'éthique peut avoir des effets négatifs considérables sur l'efficacité du travail de SWISSAID et sur sa réputation. En tant qu'organisation de développement partiellement financée par des dons, SWISSAID et donc ses collaborateurs sont responsables devant les donateurs et sont soumis à un contrôle particulier de la part du public et des médias.

Le Code of Conduct fait partie intégrante du contrat de travail ou de service et est contraignant tant pendant qu'en dehors des heures de travail pour toute la durée du contrat. Une politique de tolérance zéro s'applique. Le non-respect de ces dispositions entraînera des sanctions qui, dans les cas graves, peuvent comprendre la résiliation de la relation contractuelle ou des poursuites pénales.

2. Culture organisationnelle, confidentialité et loyauté

J'agis en tout temps conformément aux valeurs éthiques fondamentales et aux objectifs de SWISSAID et je me comporte de manière à ne pas mettre en péril la réputation de SWISSAID.

Par mon engagement et ma conduite, je contribue à la réalisation des objectifs et au renforcement de la confiance du public dans l'organisation. Je le fais non seulement individuellement en tant que spécialiste, mais aussi en tant que membre de l'équipe.

Je soutiens activement le partage des connaissances au sein de l'organisation et avec nos partenaires.

Je traite les informations et les données dont je dispose dans le cadre de mon travail avec la confidentialité appropriée.

3. Comportement culturellement sensible

Dans mes relations avec les autorités, les organisations partenaires et la population locale, je respecte les normes et coutumes locales dans la mesure où elles ne sont pas contraires aux principes de SWISSAID ou sont illégales.

Je tiens compte des coutumes et de la culture du pays dans mon apparence, ma tenue vestimentaire et mon comportement.

4. Discrimination et intimidation

Je traite toutes les personnes, quels que soient leur sexe, leur âge, leur origine, leur milieu culturel, leur religion, leur statut social, leur orientation sexuelle ou tout type d'éventuel handicap, avec respect, équité et sans discrimination. En particulier, je ne me livre pas à des actes discriminatoires tels que des insultes, des injures, des humiliations ou des menaces envers d'autres personnes.

Les conflits interpersonnels qui découlent de la relation de travail et qui sont fondés sur des désaccords de fond ne sont généralement pas considérés comme des brimades ou des discriminations. Ils exigent des solutions adéquates, le cas échéant avec la participation des supérieurs.

5. Protection contre l'exploitation et les abus sexuels et le harcèlement sexuel (PSEAH)

Je connais la politique de SWISSAID en matière de PSEAH et je m'engage à agir en tout temps conformément à celle-ci. En particulier, je m'engage à éviter toute forme de harcèlement et à ne rien faire qui puisse causer un préjudice physique, sexuel ou psychologique aux personnes. Je m'abstiendrai de tout comportement humiliant, dégradant et abusif et m'opposerai fermement à de tels comportements.

Je m'engage à ne jamais échanger de l'argent, du travail, des biens ou des services contre du sexe ou toute forme de comportement humiliant, dégradant ou d'exploitation. Il m'est strictement interdit de me livrer à une activité sexuelle avec les employés de nos partenaires qui constitue un abus de pouvoir.

6. Protection de l'enfance

Je connais la politique de protection de l'enfance de SWISSAID et m'engage à la respecter en tout temps. Je suis conscient que les enfants constituent un groupe de personnes particulièrement vulnérables qui se trouvent dans un état de dépendance particulier. Je fais particulièrement attention lorsque je m'occupe d'enfants, notamment en communiquant de manière appropriée avec eux.

Je ne commets pas d'actes sexuels avec des mineurs. Dans ce contexte, une mauvaise appréciation de l'âge d'une personne ne me protège pas des sanctions.

7. Conflits d'intérêts

Je suis conscient que les intérêts professionnels peuvent entrer en conflit avec les intérêts personnels. En particulier, je m'engage à rendre mes propres intérêts transparents et à ne pas utiliser ma position pour obtenir un avantage personnel ou pour donner un avantage à des tiers. Dans le cas d'intérêts professionnels pouvant entrer en conflit avec des intérêts personnels, je me récuserai de la prise de décision.

En tant que collaborateur/trice à plein temps, je n'exerce aucune activité professionnelle rémunérée en dehors de mon contrat avec SWISSAID, sauf si cela a été expressément autorisé.

8. Fraude et corruption

J'agis honnêtement dans toutes mes activités professionnelles et j'évite ou je lutte contre toute forme de corruption ou de fraude. Je m'abstiens d'utiliser abusivement les biens financiers, matériels et intellectuels auxquels j'ai accès en tant que collaborateur de SWISSAID à des fins personnelles ou pour des tiers.

En particulier, je m'engage à ne pas offrir ou accepter de pots-de-vin, de ristournes, de cadeaux ou d'autres faveurs. Les petits cadeaux appropriés dans un contexte social en gage d'appréciation (agendas, repas, logement et autres) en sont exclus, pour autant qu'ils n'entraînent pas de dépendance ou de conflit d'intérêts. J'informe mes supérieurs des petits cadeaux acceptés.

J'informe en temps utile mes supérieurs des conflits d'intérêts avec les fournisseurs, partenaires, prestataires de services, etc. en raison de circonstances personnelles (amitié, parenté ou relations collégiales) qui peuvent entraîner une dépendance ou un conflit d'intérêts.

J'utilise les fonds, les biens et les investissements attribués à SWISSAID ou à une partie prenante de manière efficace et efficiente, conformément aux exigences légales, aux règlements internes, aux accords contractuels et en fonction des objectifs du projet.

9. Obligation de déclaration

Je m'engage à signaler rapidement les violations du Code of Conduct pour enquête. Les options de déclaration suivantes sont disponibles :

- Faire un rapport au superviseur ou au superviseur de niveau supérieur suivant.
- Rapport par e-mail confidential@swissaid.ch

Les rapports peuvent être rédigés dans toutes les langues de travail de SWISSAID. SWISSAID traite les cas suspects signalés de manière confidentielle et protège aussi bien la personne qui a fait la déclaration de soupçon que le suspect jusqu'à ce que les faits soient éclaircis.

10. Confirmation

Je déclare avoir lu et compris le présent Code of Conduct et les /la

- Lignes directrices de SWISSAID en matière de lutte contre la corruption
- Politique PSEAH de SWISSAID
- Politique de protection de l'enfance de SWISSAID

et que j'agirai en conformité avec eux tant que je serai en relation contractuelle avec SWISSAID.

Je suis conscient des conséquences possibles d'une infraction à cette politique.

Lieu/Date : _____

Name: _____

Signature : _____